



ffme

fédération
française
de la montagne
et de l'escalade

Commission compétitions d'escalade
Saison sportive 2011

FICHE DE CONFIRMATION DE PARTICIPATION

INTITULE DE LA COMPETITION : CHAMPIONNAT REGIONAL DE VITESSE

Date : SAMEDI 05 MARS 2011 **Lieu :** SAINT ANDRE GYMNASSE MICHEL DEBRE **Téléphone :** 06 92 64 64 10

Je soussigné (e) :

NOM : Prénom :

Adresse : Code Postal : Ville :

Téléphone : Date de naissance :

Catégorie (entourer la catégorie + le sur classement le cas échéant) :

BENJAMINS - MINIME - CADET - JUNIOR - SENIOR - SURCLASSE Sexe : F / G

Club : Comité Régional FFME : REUNION.....N° licence :

Confirme ma participation à la compétition d'escalade citée en objet

Date limite d'inscription : **26 FEVRIER 2011** - L'inscription est subordonnée à l'envoi de la fiche et des **droits d'inscription : 100 pour LE CHAMPIONNAT VITESSE** à l'ordre de : CR FFME REUNION

Signature :

FICHE DE CONFIRMATION DE PARTICIPATION

INTITULE DE LA COMPETITION : CHAMPIONNAT REGIONAL DE DIFFICULTE JEUNES

Date : SAMEDI 26 MARS 2011 **Lieu :** LA POSSESSION GYMNASSE D. NARCISSE **Téléphone :** 06 92 64 64 10

Je soussigné (e) :

NOM : Prénom :

Adresse : Code Postal : Ville :

Téléphone : Date de naissance :

Catégorie (entourer) :

MINIME - CADET - JUNIOR - SENIORS Sexe : F / G

Club : Comité Régional FFME : REUNION.....N° licence :

Confirme ma participation à la compétition d'escalade citée en objet

Date limite d'inscription : **26 FEVRIER 2011** - L'inscription est subordonnée à l'envoi de la fiche et des **droits d'inscription : 150 pour LE CHAMPIONNAT DIFFICULTE** à l'ordre de : CR FFME REUNION

Signature :

A retourner à : Comité Régional de la FFME par fax ou courrier (125 Avenue du général Lambert . 97436 ST LEU)

Autorisation Parentale pour les moins de 18 ans :

Je soussigné(e) Mme, Mr autorise ma fille, mon fils à participer aux compétitions d'escalade citée en objet.

fait à : le :/...../.....

Signature :

REMARQUES IMPORTANTES :

-Les droits d'inscription d'un concurrent inscrit qui ne se présente pas sans avertir le COL seront retenus.- Tout concurrent doit être présent jusqu'aux récompenses (sauf accord du Président de Jury).